

Monsieur Olivier VÉRAN

Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75700 PARIS

Paris, le 24 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Les annonces prometteuses quant à la prochaine disponibilité de plusieurs vaccins contre la Covid-19 nous permettent enfin d'entrevoir des jours meilleurs pour la santé de nos concitoyens et la santé économique et sociale de notre pays. Nous saluons cette prouesse scientifique et technique mondiale. Il faut naturellement espérer qu'elle passera avec succès la dernière phase d'essais cliniques, ce qui permettra d'enclencher rapidement la fabrication et lancer sans tarder la campagne de vaccination.

L'enjeu politique de cette campagne est majeur. Il s'agira de la plus grande campagne de vaccination rapide de l'histoire de notre pays, et l'attente autour de sa réussite n'est pas moins que le retour à la vie, à la normale. Incontestablement, nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Depuis le début de la crise, aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales ont fait montre d'agilité et de réactivité pour protéger la santé de la population et apporter des solutions concrètes. Nous avons d'autre part mobilisé des moyens financiers importants pour venir en aide aux acteurs économiques et au monde associatif. Nos collectivités redoublent d'efforts à l'heure de la deuxième vague de l'épidémie.

Aussi, au moment où s'organise la mise en œuvre de la vaccination anti Covid-19, les associations de collectivités locales -réunies dans Territoires Unis- souhaitent être partie prenante de cette campagne nationale et force de propositions. La Haute Autorité de Santé, à qui a été confié la tâche d'élaborer des recommandations sur la stratégie vaccinale et ses modalités, préconise d'ailleurs d'en décliner le plan d'organisation en prenant en compte les spécificités locales et de le faire avec les ARS, les services départementaux et les collectivités territoriales. Nous ne pouvons qu'apprécier cette démarche.

Nous sommes prêts à nous engager pour le succès de cette campagne de vaccination !

En Allemagne, l'État fédéral et les Länder sont déjà en ordre de marche avec une articulation claire.

Chacun aura son rôle à jouer : l'État Fédéral finance les vaccins tandis que les Länder sont responsables de l'organisation et mettent en place des centres de vaccination que le Gouvernement fédéral contribue à financer.

L'objectif est clairement posé et bâti autour de trois étapes : vacciner les 2/3 de la population allemande pour atteindre l'immunité de groupe, soit 55 millions de personnes pour lesquelles des vaccins doivent être achetés et distribués dans toute la République fédérale d'Allemagne.

En phase 1, celle que nous devons préparer aujourd'hui, les personnes âgées, soignants, personnes ayant des antécédents médicaux, policiers, pompiers, enseignants et éducateurs sont ciblés prioritairement, dans un contexte de rareté des vaccins. La phase 2 poursuit les mêmes objectifs, avec un accès aux vaccins devenu plus simple. Enfin, la phase 3 prévoit une vaccination régulière, au long cours, exercée de façon habituelle par les professionnels de santé dans l'exercice régulier de leur mission. Très concrètement, nous pouvons transposer ce modèle à la France en tenant compte de nos spécificités.

Au-delà de l'Allemagne, c'est toute l'Europe qui se mobilise pour être prête. L'Italie et l'Espagne annoncent aussi leurs plans de vaccination anti-Covid 19 qui donnent à voir un partage des responsabilités entre les échelons nationaux et locaux dont la France devrait s'inspirer.

Aussi, les associations de collectivités locales -réunies dans Territoires Unis- veulent être au cœur de l'organisation et de la mise en œuvre cette campagne nationale. La Haute Autorité de Santé, à qui a été confié la tâche d'élaborer des recommandations sur la stratégie vaccinale et ses modalités, préconise d'ailleurs d'en décliner le plan d'organisation en prenant en compte les spécificités locales et de le faire avec les ARS, les services départementaux et les collectivités territoriales.

Nous sommes donc prêts à travailler pour le succès de cette campagne de vaccination dans nos territoires. Très concrètement, Communes, Départements et Régions se mobiliseront à différents niveaux. Les Communes ont une grande habitude des campagnes de vaccination ou de dépistage. Les Communes mettraient donc des locaux adaptés et leurs personnels à disposition. Les Départements prendraient en charge la vaccination des populations prioritaires définies par la HAS (résidents des EHPAD, personnes âgées à domicile ; personnes en situation de handicap ; agents au contact du public dans les établissements scolaires ; publics précaires...). Les Régions, en accord avec les autorités sanitaires, les Départements et Communes, décideraient des lieux d'implantations des centres de vaccination, organiseraient l'acheminement des vaccins et participeraient à l'achat de congélateurs pour leur stockage. Les étudiants des formations sanitaires et sociales pourraient être mobilisés.

Ces propositions peuvent évidemment évoluer en fonction des échanges avec les services de l'État.

Ce ne sont là que des exemples possibles, mais notre volonté de devenir le QG opérationnel de cette campagne de vaccination, en copilotage avec les ARS, est totale. Il en va de son succès sur le terrain, comme de son acceptabilité politique.

Les collectivités se sont montrées solidaires et efficaces pendant la pandémie. Elles sauront l'être dans la campagne de vaccination en créant des synergies avec les autorités sanitaires, en évitant les doublons et en étant au plus près des populations à vacciner. Nous espérons que les Préfets, interlocuteurs habituels des exécutifs locaux, seront au cœur du déploiement territorial de cette campagne de vaccination.

Monsieur le Ministre, nous savons tous que cette campagne sera à l'image de la crise sanitaire que nous traversons, inédite par l'ampleur de la population à vacciner en peu de temps dans un contexte de pandémie. Nous savons également qu'il faut y associer les professionnels de santé, les usagers mais aussi les collectivités territoriales. Nous savons enfin que la réussite de cette campagne dépend de l'adhésion de tous les acteurs qui devront convaincre le public du bienfondé de la vaccination. Les collectivités seront à vos côtés d'efficaces vecteurs d'information et de communication pour relever ce défi.

Nous sommes à votre disposition pour évoquer plus avant les modalités de ce partenariat sanitaire au service de nos concitoyens. Le temps presse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

François BAROIN
Président de l'Association
des Maires de France

Dominique BUSSEREAU
Président de l'Assemblée
des Départements de France

Renaud MUSELIER
Président de Régions de France